

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 2 AVRIL 2024



Troubles du Spectre de l'Autisme : les orthophonistes partenaires de soins indispensables

Les orthophonistes demandent une reconnaissance de leur rôle dans le parcours de soins du patient avec Trouble du Spectre de l'Autisme et une amélioration de l'accès aux soins orthophoniques pour ces patients.

La journée mondiale de sensibilisation à l'autisme se tient le 02 avril 2024. Chaque année et depuis 2008 cette journée a pour objectif de sensibiliser le grand public aux Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA). Véritable enjeu de santé publique, les Troubles du Spectre de l'Autisme touchent 1% de la population en France, soit 700 000 personnes, dont 100 000 jeunes âgés de moins de 20 ans (source Inserm).

Le Trouble du Spectre de l'Autisme fait partie des Troubles du neurodéveloppement (TND). Il se caractérise par des troubles de la communication et de l'interaction sociale, et par des comportements et centres d'intérêts restreints et répétitifs. Au regard de ces déficits, les orthophonistes sont des acteurs et actrices au centre de l'accompagnement des personnes atteintes de TSA.

La Haute Autorité de Santé préconise un diagnostic avant quatre ans et la mise en place d'un accompagnement dès que possible, même avant le diagnostic définitif. La Stratégie Nationale pour les Troubles du neurodéveloppement 2023-2027 présentée en novembre 2023 met également l'accent sur le dépistage précoce, la scolarisation et la recherche ; mais aussi sur la formation et le respect des bonnes pratiques au sein des établissements médico-sociaux.

Cependant en raison du manque de places en établissements, du manque de professionnels formés et de l'absence d'orthophonistes dans les équipes pour cause de conditions salariales déplorables, le suivi des patients diagnostiqués ou en attente de diagnostic ne peut être assuré à la hauteur des besoins de ces personnes.

La Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) se mobilise pour que les orthophonistes soient en mesure de répondre aux besoins des personnes porteuses de TSA et demande :

- **une augmentation des financements pour faire croître les quotas en centres de formation universitaire en orthophonie**
- **la création d'un acte d'accompagnement des aidants**
- **reconnaissance de notre expertise dans le parcours de soins de la personne avec TSA**

Contact presse

Sarah Degiovani - Présidente
06 48 13 46 39

Niels Lagrange - Délégué général
07 60 10 22 61